

Membres	7
Présent(s)	3
Audio/visioconférence	0
Représenté(s)	2
Quorum	5

### SEANCE DU 7 OCTOBRE 2021

- Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA, Président du Conseil d'administration, Madame Anne BOUCARD, Monsieur Antoine BREINING.
- Assistaient en outre : Monsieur Jean-Bernard DAMBIER (Directeur général), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Madame Evelyne BRONNER (Directrice du Développement et de l'Investissement) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)
- Absents et excusés : Madame Françoise BENOIT, Madame Suzanne BROLLY, Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND (procuration à Monsieur Salah KOUSSA), Monsieur Bernard MATTER (procuration à Monsieur Antoine BREINING)

---

Le Bureau,  
Vu le rapport du Directeur général  
Délibère :

**B/2021/028 : Strasbourg-Rotterdam : Résidentialisation de 712 logements. Autorisation de programme et mise en place d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage et de financement.**

Il est décidé :

1. D'autoriser le programme de travaux de résidentialisation du groupe d'immeubles situé cité Rotterdam, composant un ensemble de 712 logements.  
  
Le prix de revient prévisionnel de cette opération (part Ophéa) est de 1 765 000 € TTC, subventionné à 50 %.
2. D'autoriser la signature de la convention financière ESPEX 23 secteur Rotterdam qui définit les modalités d'attribution et montant de la subvention versée par l'Eurométropole de Strasbourg, dont le montant prévisionnel s'élève à 882 500 €.
3. D'autoriser la signature de la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre l'Eurométropole de Strasbourg, la Ville de Strasbourg et Ophéa, l'Eurométropole de Strasbourg étant désigné maître d'ouvrage opérationnel de du programme.

4. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,  
Jean-Bernard DAMBIER  
Pour extrait conforme